WANDIGNIES - HAMAGE

Sommaire

P2 Agenda Mai / Juin

P3 Le mot du Maire

P4-7 Comptes-rendus du Conseil Municipal

P8 Information Vous souhaitez connaître votre éligibilité concernant la fibre ?

P9 Informations

P10 Dégradation du parc de loisirs

P11 NAP maternelles

P12 ALSH -écoles

P13 Travaux

P14 Informations

P15 Un dimanche en Hollande

P16 Couleur Gospel

P17 Fête des Mères

P18 Informations ch'tibouts

P19 Association Loisirs et Détente

P20 SOS éducation pédagogique

P21 Enquête

P22 Portes ouvertes au jardin

P23 Petites annonces

Le journal des Wandinamageois

N°21
Mai/Juin
2018

Agenda

MAI

M	1	FÊTE DU TRAVAIL	Défilé et remise de diplômes du travail : 11h RdV à la mairie
M	2	Boris	
J	3	Phil. Jacq.	Ramassage ordures ménagères
V	4	Sylvain	
S	5	Judith	
D	6	Prudence	
L	7	Gisèle	Déchets verts
M	8	VICTOIRE 1945	Défilé : 11h RdV à la mairie
M	9	Pacôme	
J	10	ASCENSION	Ramassage ordures ménagères
V	11	Estelle	
S	12	Achille	
D	13	Rolande	
L	14	Matthias	Déchets recyclables et verre - Déchets verts
M	15	Denise	
M	16	Honoré	Balayage des caniveaux
J	17	Pascal	Ramassage ordures ménagères - Balayage des caniveaux
V	18	Eric	
S	19	Yves	
D	20	PENTECÔTE	
L	21	L. de Pentecôte	
M	22	Emile	Déchets verts
M	23	Didier	
J	24	Donatien	Ramassage ordures ménagères
V	25	Sophie	
S	26	Béranger	Spectacle fête des mères salle des fêtes
D	27	Augustin	Fêtes des mère
L	28	Germain	Déchets recyclables et verre - Déchets verts
M	29	Aymard	
M	30	Ferdinand	
J	31	Visitation	Ramassage ordures ménagères

18 19 20 21 22

JUIN

V	1	Justin	
S	2	Blandine	
D	3	Kévin	
L	4	Clotilde	Déchets verts
M	5	Igor	
M	6	Norbert	
J	7	Gilbert	Ramassage ordures ménagères
V	8	Médard	
S	9	Diane	
D	10	Landry	
L	11	Barnabé	Déchets recyclables et verre - Déchets verts
M	12	Guy	
M	13	Ant. de Padoue	Inscriptions ALSH d'août
J	14	Élisée	Ramassage ordures ménagères
V	15	Germaine	
S	16	Régis	Fête des écoles
D	17	Hervé	Fête des pères
L	18	Léonce	Déchets verts
M	19	Romuald	
M	20	Silvère	Balayage des caniveaux - Inscriptions ALSH d'août
J	21	ETE	Ramassage ordures ménagères - Balayage des caniveaux
V	22	Alban	Fête de la musique salle des fêtes
S	23	Audrey	
D	24	Jean-Baptiste	
L	25	Prosper	Déchets recyclables et verre - Déchets verts
M	26	Anthelme	
M	27	Fernand	
J	28	Irénée	Ramassage ordures ménagères
V	29	Pierre, Paul	
S	30	Martial	

23 24 25 26

VACANCES SCOLAIRES :

ZONE A BESANÇON, BORDEAUX, CLERMONT-FERRAND, DIJON, GRENOBLE, LIMOGES,LYON, POITIERS.

ZONE B AIX-MARSEILLE, AMIENS, CAEN, LILLE, NANCY-METZ, NANTES, NICE, ORLÉANS-TOURS, REIMS, ROUEN, STRASBOURG.

ZONE C CRÉTEIL, MONTPELLIER, PARIS, TOULOUSE, VERSAILLES.

Le mot du Maire

Chères Wandinamageoises,
chers Wandinamageois,

Comme je vous l'ai déjà dit précédemment, les promesses sont toujours difficiles à tenir. Je ne me hasarderai donc plus à vous donner les dates d'échéance, même approximatives, des réalisations en cours dans la commune.

En ce qui concerne le déploiement de la fibre optique, il était prévu au départ, une fin de travaux en début d'année 2018 et la commercialisation dès février. Il se trouve que l'entreprise en charge de l'installation a connu quelques déconvenues avec le sous-traitant, et a dû, de ce fait, faire appel à une autre société pour l'achèvement des travaux. Quoiqu'il en soit, nous ne pouvons que nous réjouir de l'arrivée de la fibre sur notre commune, à l'initiative et totalement à la charge de la CCCO ; et le retard constaté n'est qu'un moindre désagrément à côté du confort d'utilisation du net que procurera la fibre aux Wandinamageois. En ce qui concerne les fournisseurs d'accès internet, il n'y a pas d'exclusivité pour tel ou tel opérateur. Dès la connaissance de son éligibilité, chacun peut se rapprocher de l'opérateur de son choix.

Il suffit donc d'être patient ; le très haut débit ne saurait tarder.

Il en est de même pour la halle couverte à vocation sportive ; les travaux sont en cours, mais il y a toujours des imprévus qui forcément provoquent quelques retards que l'on peut difficilement maîtriser. La date d'inauguration n'a pas encore été arrêtée, mais la halle sera opérationnelle en 2018.

Comme les habitants des rues Jean Muraton et Jean Jaurès ont pu le constater, les véhicules qui traversent notre commune, sont de plus en plus nombreux, du fait des déviations causées par les travaux de voirie de la commune de Marchiennes, ce qui occasionne de nombreuses nuisances sonores et environnementales, et incite les Wandinamageois à plus de prudence. Des véhicules lourds équipés de remorques conséquentes, empruntent régulièrement ces voies sans respecter la vitesse indiquée et dérangent inévitablement les riverains proches de plateaux de ralentissement. Une étude est en cours pour remédier à ce désagrément.

Après ces petites informations concernant la vie de notre village, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter d'agréables journées ensoleillées en cette saison, tant en rappelant la population au civisme afin que chacun puisse profiter pleinement du cadre naturel de notre commune.

Bien cordialement

Votre maire
Jean-Michel SIECZKAREK

Extraits du compte-rendu de la réunion du conseil municipal

Du 7 mars 2018

Le conseil municipal s'est réuni ce jour à 19h sous la présidence de M. Jean Michel SIECZKAREK, maire.

Etaient présents : M. Jean Michel SIECZKAREK - M. Marc PILLOT - Mme Marcelle BRASSART - M. Ludovic MARTIN - M. Jean Michel KAZMIERCZAK - Mme Nathalie BRIQUET - M. Bernard DUJARDIN - M. Erich FRISON - M. Grégory DELASSUS - Mme Valérie CONSIL - Mme Françoise LESUR Mme Séverine MANCHE

Absents excusés : M. Martial HURLISIS ayant donné pouvoir à Mme Valérie CONSIL
Mme Delphine VERDIERE-FOUCART ayant donné pouvoir à M. Jean Michel SIECZKAREK
Mme Magdalena CARON-PISARCZYK ayant donné pouvoir à Mme Marcelle BRASSART

Secrétaire de mairie : M. Pierre POTELLE

Délibérations : Le conseil municipal

A l'unanimité, a nommé Mme Marcelle Brassart, secrétaire de séance.

A l'unanimité, avec 2 abstentions (Mr Hurlisis et Mme Consil absente lors du dernier conseil) et une remarque de Mr Kazmierczak concernant le stationnement de véhicules de gros tonnage sur les trottoirs de la commune, a ratifié et adopté le procès-verbal de la réunion du 21 décembre 2017.

A l'unanimité a approuvé le paiement de la cotisation syndicale, d'un montant de 6370 €, concernant la défense contre l'incendie, sur le budget général de la commune (et non pas par le biais des taxes foncières et d'habitation).

A l'unanimité a approuvé le montant des subventions versées aux associations :
- Anciens Combattants de Wandignies-Hamage : 600 €
- APEWH : 800 €
- Association les Chti' Bouts : 8470 €
- Association loisirs et détente wandinois : 900 €
- Club cyclotouriste des randonneurs : 600 €
- Société de chasse : 500 €
- Société de pêche « les amis du vivier » : 450 €
- Wandignies Hamage Association : 900 €
- Who's : sera votée lors de la prochaine réunion de conseil
- Couleur Gospel : 800 € (dont 200 € de complément exceptionnel pour l'achat de matériel)
- Comité des fêtes : 19000 €
- Nashville country : 450 €
- Zumba : 400 €
- Nature Sciences et Nous : 400 €
- Ecole de football : 500 €
- Collège de Marchiennes : 100 €

Mr Hurlisis (par procuration) a demandé les détails justifiant l'augmentation de la subvention du Comité des Fêtes.

A l'unanimité a approuvé la subvention de 2500 € au C.C.A.S. lui permettant d'avoir un fond de roulement de 5300 € ; sachant qu'il est toujours possible d'y remédier, en cas de besoin urgent, par le biais d'une décision budgétaire modificative.

A l'unanimité a approuvé la modification du chapitre II du contrat de réservation et location des salles communales par les associations locales au tarif de 50 € à partir de la troisième occupation.

A l'unanimité a approuvé l'avenant à la délibération n°38 du 24/11/2017, quart des investissements des crédits 2017 permettant le remboursement des cautions aux locataires des salles communales.
- Chapitre 16 (du compte 65) : 31873,41 € soit 7968,35 €.

A l'unanimité a approuvé la demande de subvention au titre de l'aide départementale des villages et bourgs, dans le cadre de l'aménagement de la halle et d'un montant pouvant s'élever à 216 469,98 €.

A l'unanimité a approuvé la demande de subvention au titre du DSIL 2018 représentant 20% du coût des opérations concernant les travaux de modernisation de l'éclairage public et pouvant s'élever à 22 230,00 €.

A l'unanimité a approuvé le rajout du complément d'information à la délibération N°26 du 2 septembre 2016, demandé par la direction de la Voirie Départementale du Nord ; c'est-à-dire : « Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer la convention à passer avec le Département du Nord pour l'implantation et l'entretien des deux radars pédagogiques ».

QUESTIONS DIVERSES

- Lettre d'information du SAGE Scarpe aval
- Déclaration concernant le maintien définitif de la 5ème classe à l'école de Wandignies-Hamage.
- Suite au sondage effectué auprès des parents d'élèves de la commune, la semaine scolaire passera à 4 jours dès la prochaine rentrée, avec un ALSH le mercredi toute la journée.
- Les horaires de fonctionnement, de ce fait, changeront et seront les suivants : 8h30/11h30 et 13h30/16h30 ; ce permettra de proposer deux services de cantine, vu la fréquentation importante de ce service public.
- D'autre part, dès la rentrée de septembre 2018, il n'y aura plus de régie de tickets de cantine et de garderie ; tout se fera par le biais d'un logiciel de réservation et de paiement en ligne. Le coût de ce logiciel s'élève à 450 € + 350 € de maintenance annuelle, ce qui nous permettra d'économiser près de 3000 € d'impression de tickets et d'éviter certains problèmes de communication. Une lettre d'information sera adressée aux parents.

TOUR DE TABLE

Mme BRASSART Marcelle :
fréquentation de l'ALSH du mois de février 2018 par 21 enfants proposition de buvette, au profit du CCAS, lors du passage du Paris-Roubaix le 8 avril 2018

Extraits du compte-rendu de la réunion du conseil municipal

Mme BRIQUET Nathalie :
RAS

Mme CONSIL Valérie :
proposition de réalisation d'un trottoir sur la route d'Hornaing (du pont de la Traitoire jusqu'à l'étang)

M. DELASSUS Grégory :
RAS

Mr DUJARDIN Bernard :
signalement d'un affaissement sur le trottoir à proximité de l'habitation de Mr et Mme Consil demande d'apposition d'un panneau signalant l'interdiction de circuler aux engins de gros tonnage avant qu'ils empruntent la rue Planchon

M. FRISON Erich :
RAS

M. HURLISIS Martial :
demande concernant la remise des queues de rat musqué Mr KAZMIERCZAK Jean Michel : commission des fêtes le 12 mars 2018 remarque concernant le manque de visibilité à la sortie de la rue du chemin neuf

Mme LESUR Françoise :
RAS

Mme MANCHE Séverine :
RAS

M. MARTIN Ludovic :
RAS

M. PILLOT Marc :
commission des travaux le mardi 13 mars 2018

Mme CARON- PISARCZYK Magdalena :
absente

Mme VERDIERE-FOUCART Delphine :
absente

L'ordre du jour étant épuisé, le maire a levé la séance à 19h53

Le Maire

Jean Michel Sieczkarek

Extraits du compte-rendu de la réunion du conseil municipal

Du 11 avril 2018

Le conseil municipal s'est réuni ce jour à 19h sous la présidence de M. Jean Michel SIECZKAREK, maire.

Etaient présents : M. Jean Michel SIECZKAREK - Mme Marcelle BRASSART - M. Ludovic MARTIN - M. Martial HURLISIS - M. Jean Michel KAZMIERCZAK - Mme Nathalie BRIQUET - M. Bernard DUJARDIN - M. Erich FRISON - M. Grégory DELASSUS - Mme Valérie CONSIL - Mme Séverine MANCHE - Mme Delphine VERDIERE-FOUCART

Absents excusés : M. Marc PILLOT ayant donné pouvoir à Mr Grégory DELASSUS
Mme Françoise LESUR ayant donné pouvoir à M. Jean Michel KAZMIERCZAK

Absente : Mme Magdalena CARON-PISARCZYK

Secrétaire de mairie : M. Pierre POTELLE

Délibérations : Le conseil municipal

A l'unanimité, a nommé Mme Delphine VERDIERE-FOUCART secrétaire de séance.

A l'unanimité, après rectification, a ratifié et adopté le procès-verbal de la réunion du 7 mars 2018.

A l'unanimité, a approuvé le compte de gestion de M. le Receveur
917 258,88 € en dépenses de fonctionnement
1 037 824,49 € en recettes de fonctionnement
ce qui donne un résultat de clôture excédentaire de **120 565,61 €**

En section d'investissement :
344 473,40 € pour les dépenses,
et **246 400,19 €** pour les recettes
ce qui donne un résultat de clôture déficitaire de **98 073,21 €**

A l'unanimité, a voté le compte administratif 2017.
Le compte administratif est donc arrêté comme suit :
En recettes de fonctionnement : **1 037 824, 49 €**
En dépenses de fonctionnement : **917 258,88 €**
Soit un excédent de l'exercice de **120 565,61 €**
Compte tenu d'un excédent antérieur reporté de **277 031,16 €**, l'excédent de clôture est de **397 596,77 €.**
En recettes d'investissement : **246 400,19 €**
En dépenses d'investissement : **344 473,40 €**
Soit un déficit de **98 073,21 €**
Compte tenu de l'excédent antérieur de **5 828,08 €**, le déficit de clôture est de **92 245,13 €**.
Les restes à réaliser en section d'investissement sont arrêtés à **321 556,81 €** en dépenses et **124 122,36 €** en recettes.

A l'unanimité, a voté l'affectation des résultats de l'exercice 2017.
Conformément à l'instruction budgétaire M14 et compte tenu de l'excédent de fonctionnement et de l'excédent d'investissement, il y a lieu d'affecter les résultats de 2017.
Le compte administratif fait apparaître les résultats suivants :
Excédent de fonctionnement : **397 596,77 €**
Déficit d'investissement : **- 92 245,13 €**
Compte tenu des restes à réaliser en dépenses d'investissement de **321 556,81 €** et des recettes d'investissement de **124 122,36 €**
Il y a besoin de financement en section d'investissement de **289 679,58 €**
C'est pourquoi il est nécessaire d'utiliser l'excédent de fonctionnement 2017 en section d'investissement.
Il y a donc lieu d'affecter les résultats de 2017 de la façon suivante :
Affectation au compte 1068 (en recette d'investissement) : **289 679,58 €**
Affectation au compte R 002 : **107 917,19 €**

A la majorité, par 12 voix pour et 3 voix contre (Mme Consil, M. Hurlisis et M. Dujardin) a voté les taux de contributions directes 2018.
Au vu des programmes d'investissement à réaliser cette année, rappelant que la municipalité n'augmente pas les taux de contributions directes, il est proposé au conseil municipal de maintenir les taux d'imposition pour 2018 à :
24,65 % pour la taxe d'habitation
29,03 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties
90,27 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties

A la majorité par 12 voix pour et 3 voix contre (Mme Consil, M. Hurlisis et M. Dujardin) :

En section de fonctionnement,
les dépenses sont envisagées à hauteur de **943 068,98 €** décomposées comme suit :
au chapitre 011 (charges à caractère général) : 252 660,00 €
au chapitre 012 (charges de personnel) : 450 623,00 €
au chapitre 65 (autres charges de gestion) : 157 470,00 €
au chapitre 66 (charges financières) : 3 470,00 €
ce qui nous donne un total des dépenses prévisionnelles de 864 223,00 €
avec au chapitre 023 un virement à la section d'investissement de 78 245,98 €
pour un total en dépenses de fonctionnement de l'exercice de 943 068,98 €

toujours en section de fonctionnement,
les recettes sont envisagées à hauteur de **1 164 699,19 €** et décomposées comme suit :
au chapitre 64 (remboursement CUI) : 25 595,00 €
au chapitre 70 (produits des services) : 59 000,00 €
au chapitre 73 (impôts et taxes) : 578 436,00 €
au chapitre 74 (dotations et participations) : 361 351,00 €
au chapitre 75 (autres produits de gestion) : 25 400,00 €
au chapitre 77 (produits exceptionnels - libéralités reçues) : 7 000,00 €
ce qui nous donne un total de recettes prévisionnelles de 1 164 699,19 €
avec l'excédent de fonctionnement reporté de 107 917,19 €

En section d'investissement,
les dépenses sont envisagées à hauteur de 957 451,83 € décomposées comme suit :
au chapitre 20 (immobilisations incorporelles) : 3 147,16 €
au chapitre 21 (immobilisations corporelles) : 60 226,50 €
au chapitre 23 (immobilisations en cours) : 435 019,94 €
au chapitre 16 (emprunts) : 46 733,00 €
ce qui nous donne un total des dépenses prévisionnelles de 545 126,60 €
compte tenu des restes à réaliser d'un montant de 320 080,10 € et du déficit de 92 245,13 €
les dépenses d'investissement de l'exercice s'élèvent à 957 451,83 €

Extraits du compte-rendu de la réunion du conseil municipal

Toujours en section d'investissement
les **recettes** sont envisagées à hauteur de **957 451,83 €** décomposées comme suit :
au chapitre 10 (dotations, fonds divers) : 351 679,58 €
au chapitre 13 (subventions d'investissement) : 51 403,91 €
au chapitre16 (emprunts) : 351 400,00 €
ce qui nous donne un total de recettes prévisionnelles de 754 483,49 €
et au chapitre 021 un virement de la section de fonctionnement de 78 845,98 € et des restes à réaliser de 124 122,36 €
ce qui nous donne un total de recettes de 957 451,83 €

A l'unanimité, a voté la modification du tableau des effectifs, à compter du 1er avril 2018, du fait de l'ajout d'un poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe, suite à l'avancement de grade d'un agent.

A l'unanimité, a voté la demande de désaffiliation de la Communauté Urbaine de Dunkerque au Cdg59 (Mme Consil, rattachée au Cdg59, n'a pas pris part au vote).
A la majorité, par 14 voix pour et 1 voix contre (M. Frison), a adopté la mise en place du RIFSEEP, nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel du personnel communal qui se compose :
- d'une indemnité liée aux fonctions, aux sujétions et à l'expertise (IFSE) ;
- d'un complément indemnitaire tenant compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir (CIA).

A l'unanimité, a adopté la modification de la tarification de l'ALSH (petites vacances) à compter du 1er avril 2018 : suite à un récent contrôle de la CAF, très positif, il nous a été demandé d'accepter les enfants de l'extérieur aux ALSH de petites vacances, tout en maintenant la capacité d'accueil annoncée.
De ce fait, le tarif subira une modification pour les enfants venant de l'extérieur et les enfants de l'extérieur scolarisés à Wandignies-Hamage.

A l'unanimité, adopté les modifications statutaires du SIDEN-SIAN relatives aux modalités d'un éventuel départ d'une collectivité adhérente. Ces modifications prévoient que les biens du SIDEN-SIAN situés sur le territoire des communes concernées feront l'objet d'un versement par cette collectivité au SIDEN-SIAN pour un montant correspondant à leur valeur nette comptable, déduction faite des déductions perçues par le Syndicat pour ces biens et du solde de l'encours de la dette afférente à ces biens.
l'entretien des deux radars pédagogiques ».

QUESTIONS DIVERSES

- Emprunt relais : au cours de l'élaboration du budget 2018, il a paru judicieux de contracter, par précaution, un emprunt relais pour équilibrer le budget d'investissement, en attente des subventions qui nous ont été notifiées pour cette année et du FCTVA 2018-2019 ; ce que par délégation, le conseil municipal m'a autorisé à faire. Trois établissements bancaires ont été contactés et l'offre la plus intéressante est celle de la Banque Postale. Le montant du prêt s'élèvera à 250 000 €, remboursable en 2 ans avec un taux de 0,40 %. Le prêt peut évidemment être remboursé par anticipation.
- Rapport d'activités 2016 du SIAVED
- Contribution statutaire 2018 des communes au Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escaut
- Informations concernant l'acquisition du site Alty par l'EPF.
- Participation de Léonie Druart au challenge mondial de BMX 2018

TOUR DE TABLE

Mme BRASSART Marcelle :
RAS

Mme BRIQUET Nathalie :
RAS

Mme CONSIL Valérie :
RAS

M. DELASSUS Grégory :
RAS

M. DELASSUS Grégory pour M. PILLOT Marc :
informations concernant les travaux de modernisation de l'éclairage public, le déploiement de la fibre optique

M. DUJARDIN Bernard :
souhaite que l'on installe une poubelle au bout de la rue de la faïencerie (pour les pêcheurs)

M. FRISON Erich : RAS

M. HURLISIS Martial :
- demande concernant le statut d'un élu ayant quitté la commune
- propose à la mairie de racheter une habitation près de la salle du presbytère pour en faire un parking
- souhaite connaître l'identité de la personne qui exploite le centre équestre de la rue de la Faïencerie

M. KAZMIERCZAK Jean Michel :
RAS

Mme LESUR Françoise :
absente excusée

Mme MANCHE Séverine :
RAS

M. MARTIN Ludovic :
RAS

M. PILLOT Marc :
absent excusé

Mme CARON- PISARCZYK Magdalena :
absente

Mme VERDIERE-FOUCART Delphine :
RAS

L'ordre du jour étant épuisé, le maire a levé la séance à 20h52

Le Maire
Jean Michel Sieczkarek

Informations

VOUS SOUHAITEZ CONNAITRE VOTRE ELIGIBILITE CONCERNANT LA FIBRE ?

Le déploiement de la fibre continue sur notre commune. A partir de mi mai, il sera possible de connaître votre éligibilité en vous rendant sur le site capfibre.fr. Voici comment procéder :

- Une fois sur le site, sélectionnez je suis un particulier
- Sur la page suivante, **cliquez sur Cliquez ici et testez votre éligibilité sans plus attendre**
- Enfin, indiquez votre adresse dans la partie concernée. Si l'icône vert est présent, cela signifie que votre domicile est éligible à la fibre optique. En cliquant sur cet icône,vous aurez connaissance des différents opérateurs Internet compétents pour vous fournir.

PETITS RAPPELS CONCERNANT...

LES TOILETTES PUBLIQUES

La commune de Wandignies-Hamage dispose de toilettes publiques depuis quelque temps. Elles sont bien utiles et d'un grand secours pour les gens de passage. Mais des enfants considèrent ce lieu propre et accueillant, comme une aire de jeux voire de défoulement. Certains d'entre eux ont déjà été surpris et leurs parents seront prochainement avisés pour les dégradations constatées.

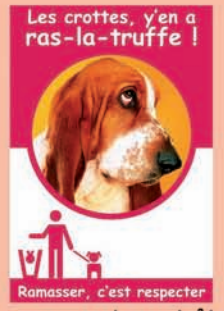

LES DÉJECTIONS CANINES

Le beau temps est enfin de retour et incite à la promenade. Il est agréable de pouvoir arpenter les voies et chemins communaux afin de profiter du cadre naturel de la commune. Wandignies-Hamage est peut-être une commune rurale, mais cela n'autorise pas les chiens à se soulager sur les voies piétonnes sans que leurs propriétaires ne réagissent en conséquence.

Un arrêté sera prochainement pris
POUR SANCTIONNER
les maîtres indélicats et les
RAPPELER AU CIVISME.

LE PARC PAYSAGER

La pelouse du parc paysager a du mal à couvrir les parties enherbées, de même que les quelques arbres plantés en 2014 auraient déjà pu ombrager quelques bancs.

La municipalité doit y remédier mais ne peut plus accepter l'entrée des bicyclettes et la circulation dans les allées ou sur l'aire de jeux réservée aux tout petits.

Tout manquement au règlement sera prochainement sanctionné et privera les contrevenants de l'entrée dans le parc.

BRÛLER SES DÉCHETS VERTS À L'AIR LIBRE EST **INTERDIT**

L'entretien du jardin et des parterres génère souvent un important volume de déchets verts. Certains habitants les brûlent encore à l'air libre. Ce brûlage est interdit par une circulaire du 18 novembre 2011.

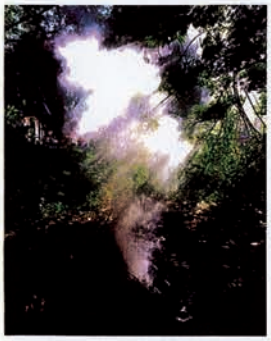

Il existe pourtant d'autres possibilités pour se débarrasser de ces déchets. Au-delà des possibles troubles de voisinage (nuisances liées aux odeurs et aux fumées) ou des risques d'incendie, le brûlage des déchets verts augmente la pollution atmosphérique.

Le non respect de l'interdiction peut vous valoir une contravention de 450€
(article 131-13 du nouveau code pénal)

D'AUTRES SOLUTIONS EXISTENT :
- L'apport de vos déchets dans les 3déchetteries communautaires
- La collecte en porte à porte
- Le compostage
- Le broyage

« Brûler 50 kg de déchets verts à l'air libre revient à parcourir 5900 km avec une voiture diésel ou 18400 km avec une voiture à essence ». Source Ademe

WANDIGNIES -HAMAGE
Salle des Fêtes

12 Mai 2018

Ouverture des portes 14h
Début du loto 15h

SUPER LOTO

Organisé par W-H-A

Bons d'achats de 20 à 100€
SUPER BINGO 150€
Un voyage pour 2 personnes d'une journée en Hollande
Buvette et restauration sur place

L.P.N.S

Le 24 avril dès l'ouverture : constat décevant de la dégradation du parc de loisirs de la mairie

PLANCHES ARRACHÉES

DÉTRITUS JONCHANT LE SOL ALORS QU'IL EXISTE DES POUBELLES

NAP maternelles

INFORMATIONS ALSH AOÛT 2018

- **L'ALSH d'été se déroulera du 30 juillet au 24 août 2018**
- **Les inscriptions auront lieu les mercredis 13 et 20 juin 2018 IMPÉRATIVEMENT de 15h à 18h30 dans la limite des places disponibles**
- **L'imprimé d'inscription sera téléchargeable courant mai sur le site de la mairie**

RENTREE DES CLASSES 2018/2019
Ecole de Wandignies-Hamage

Les inscriptions pour l'année scolaire 2018/2019 auront lieu :

Chaque lundi sur rendez-vous dès maintenant

Les enfants nés avant le 31 Août 2016 pourront être inscrits mais ne seront admis qu'en fonction des places disponibles.

Pour toute inscription, vous voudrez bien vous munir des photocopies suivantes :

- Autorisation d'inscription délivrée par Monsieur le Maire
- Livret de famille,
- Justificatif de domicile,
- Carnet de vaccinations,
- Ordonnance des Affaires Familiales en cas de séparation ou de divorce.

Les familles ayant faites une démarche d'inscription l'année dernière pour les TPS doivent reconduire leur demande.
Vous pouvez d'ores et déjà contacter l'école au 03.27.90.44.17, de préférence le lundi en journée ou aux heures de récréation, vers 10h30.

Claire LEROY, directrice.

Les travaux de la halle couverte rue du Poirier

Travaux de terrassement avant la construction de l'extension du bâtiment

Construction du mur intérieur et des locaux de rangement

Merci !

Durant 7 semaines, dans le cadre des activités périscolaires, 21 enfants accompagnés de mamans et de mamies ont mis tout leur cœur à donner vie à leur poupée Frimousse ! Au total, c'est 155 euros qui ont été récoltés suite à l'adoption des poupées. A titre d'exemple, cela représente environ 1 500 enfants vaccinés contre le tétanos néonatal !

Un grand **merci** à Nicole et Nathalie, à toutes les mamans et mamies qui ont donné de leur temps pour ce beau projet !

unicef

Baptisés et en mission!

La paroisse Sainte Marie en Pévèle-Scarpe peut compter sur des baptisés, bien impliqués, pour visiter les familles devant faire face à un deuil et demandant la célébration des funérailles auprès de l'Église. Marie-Thérèse et Bernard, deux accompagnants auprès des familles en deuil, nous font part de leur mission.

Quelles furent vos motivations pour accepter ce service d'accompagnement ?

En tant que baptisé, c'est une évidence de vivre son baptême, de répondre à l'appel de Jésus.
En tant que baptisé et homme, nous avons tous une mission. La nôtre est de montrer que l'Église sait aller au-devant des personnes qui souffrent, les accompagner, manifester sa miséricorde.
En tant que baptisé, on se doit d'être présent, de ne pas ignorer la souffrance, la peine de nos frères.

« Rencontrer l'autre est une découverte supplémentaire du Christ Jésus »

Comment vivez-vous cette mission ?

Dans une joie intérieure :
Celle d'être très souvent bien accueilli.
Celle engendrée par la richesse des échanges, par la rencontre des personnes touchées par notre visite et notre écoute
Celle du «merci».
Celle des liens nouveaux tissés dans ce moment particulier.
Comme un cadeau :
Rencontrer l'autre est une découverte supplémentaire du Christ Jésus.
Accepter la vie des autres.
Se laisser parfois bousculer par leur foi

Bernard et Marie-Thérèse.

Et pour conclure...

«Même si ça demande beaucoup, je ne regrette pas mon engagement», déclare Marie-Thérèse avec un grand sourire. Quant à Bernard, jamais non plus il ne s'est plaint. N'ayez pas peur ! Osez leur emboiter le pas. Osons témoigner pour appeler !

— TÉMOIGNAGES RECUEILLIS PAR COLETTE FRANCHOIS ET ROSELYNE DÜRR, MEMBRES DE L'ÉQUIPE D'ANIMATION PAROISSIALE

NB : Si cette mission vous intéresse, contactez le 0320718759
E-mail : eglisecatho.orchies@wanadoo.fr

Un dimanche en Hollande

Avec Wandignies-Hamage Association

Kinderdijk et Rotterdam

Le dimanche 1er juillet 2018

Horaires de départ :
5h50 Place de la Mairie

Programme :
- Arrivée vers 10h00 pour la découverte des moulins de Kinderdijk.
- Promenade en bateau visite d'un moulin et film explicatif.
- Déjeuner Au restaurant « Stroom » de Rotterdam.
- Visite guidée de la ville et du port en autocar.
- Visite du Mini World : Admirez la ville en miniature.
- Départ vers 17h30 pour un retour à Wandignies Hamage vers 21h00.

Tarif :
- 110 € adulte
- 55 € 12 ans et moins

Renseignements
Le délai limite pour les réservations est fixé au lundi 18 juin 2018
Pour tous renseignements
tél : 03 27 90 46 25
ou Mail : wha59870@hotmail.fr

ECOUTER et CHANTER avec COULEUR GOSPEL

CERTAINS DEMANDENT....

"MAIS QUE FAITES VOUS AUX REPETITIONS DE LA CHORALE A PART CHANTER ?"

D'abord, une demi-heure avant l'heure de la répétition, des choristes plus expérimentées en Anglais apprennent aux néophytes à positionner correctement la langue ..... Vous savez, le "the" (ze ou zi) !

Elles aident aussi à la prononciation grâce à l'écriture phonétique, enfin la traduction des textes, aide à la compréhension de ce que l'on chante !!

Quand tout le monde est là, en cercle, nous communiquons les dernières informations, formulons les petits rappels, nous inquiétons des absents.....

Puis, tous ensemble, nous mettons notre corps en condition !!

Il faut du souffle.....aller jusqu'au bout de la note....Alors, quelques échauffements, petite marche rapide en salle, quelques vocalises ou bruitages sonores....

Morgane nous apprend également à respirer, à sentir la colonne d'air que nous inspirons.

Se concentrer sur sa respiration est un excellent moyen de lâcher prise. De plus, la respiration abdominale contribue naturellement à la détente et à la relaxation.

Nous sommes enfin prêts à donner de la voix, à chanter en nous faisant plaisir, même si la Cheffe nous fait recommencer, recommencer et .... recommencer pour "attraper" la bonne note "mettre" les nuances et accéder à une belle harmonie, un ensemble agréable à entendre.

La chorale révèle le potentiel de chacun,

Maintenant, vous savez tout ce qui se passe, le mercredi soir à la répétition de

COULEUR GOSPEL

Fête des Mères

INVITATION

Madame,

Nous serions heureux de vous compter parmi nous,

le Samedi 26 Mai 2018 à 15 heures

(ouverture des portes à 14h30)

à la réception organisée dans la Salle des Fêtes, à l'intention des Mamans.
Au cours de cet après-midi, il vous sera proposé un spectacle,
à la suite duquel vous sera offert le traditionnel petit cadeau de la municipalité.

Par souci d'accueil dans notre petite salle des fêtes,
cette réception est exclusivement réservée aux mamans de Wandignies-Hamage
qui peuvent être accompagnées d'une personne,
et qui auront retourné le coupon de réservation en Mairie avant le 11 Mai 2018

SPECTACLE Burlesque
Roby et Caroline

Nous comptons beaucoup sur votre présence et vous adressons nos cordiales salutations.

Jean-Michel Kazmierczak
Adjoint aux fêtes & cérémonies

Important : *Il est signalé aux mamans **inscrites qui ne peuvent être présentes le jour de la réception,** pour raison médicale ou professionnelle, qu'il leur est possible de venir retirer leur cadeau en Mairie à partir du 28 Mai (présenter un justificatif de l'employeur ou une attestation médicale).*

COUPON-REPONSE

M .....

Domiciliée .....

Sera présente à la réception du Samedi 26 Mai 2018.....

et sera accompagnée de .....

Ch'tibouts d'info

Mai / Juin 2018

Ateliers Parents / Enfants
Accueil de Loisirs
Ludothèque Fixe et Itinérante
Activités Adultes

Ateliers : contactchtibouts@gmail.com / 06 52 03 72 68 / Ludo : ludothequechtibouts@gmail.com / 06 95 24 16 97
"Les Ch'tibouts" : 59870 RIEULAY / 09 51 25 01 22 / www.chtibouts.fr / facebook : Association-les-chti-bouts

La Ludothèque

JEUX & JOUETS POUR TOUS !
SUR PLACE OU À EMPRUNTER
(à partir de 2€ seulement /1 mois).

- **Ludothèque fixe à Rieulay**
- **+ itinérante à Wandignies-Hamage & MARCHIENNES :**

Salle des fêtes de 9h30 à 12h,
les mercredi 2, 16 et 23 Mai + 6 et 20 Juin.

Samedi 2 Juin / 14h > 18h.
INAUGURATION DE LA NOUVELLE LUDOTHÈQUE
13 rue Suzanne Lanoy à Rieulay
activités variées
intervenants Kapla©, graph...
suivie d'une soirée jeux : 18h > 23h.

Lectures en duo
A 2 voix... pour faire vivre les histoires racontées aux tout-petits ! ...
18 Mai
15 Juin
1 vendredi / mois, à Rieulay, de 10 à 11h.
Gratuit - info & réserv. : 06 95 24 16 97

Les ateliers Parents Enfants

POUR TOUS LES ENFANTS DE 0 À 6 ANS !

L'adulte partage un moment privilégié avec son enfant autour d'une activité encadrée par un intervenant professionnel : Éveil musical, arts plastiques, expressions corporelles, cirque, activités manuelles, contes, motricité et danse, musique africaine...

De 10 à 12h / à Rieulay et Itinérant sur Marchiennes & Wandignies-Hamage.
Sur réservation au **06 52 03 72 68**
2,50€ : enfant adh. / 7€ : enfant non-adh.

Planning complet et mis(es) à jour sur **www.chtibouts.fr**
facebook **Association-les-chti-bouts**

MAI :
- **Merc. 16** Initiation Cirque animé par la Cie "Badinage" à Marchiennes.
- **Sam. 19** Danse & Expression corporelle à Marchiennes.
- **Merc. 30** Éveil Musical animé par "Achacha" à Rieulay.

JUIN :
- **Sam. 2** Yoga 4/6 ans à Marchiennes.
- **Merc. 13** Musique "Bac à Sons" animé par Béatrice Panitskas à Rieulay.
- **Sam. 16** Art Plastique animé par Séverine à Rieulay.
- **Merc. 27** Art Plastique animé par Maureen à Rieulay.
- **Sam. 30** Lecture Musicale & Rythmes Africain animé par "Kaï Dina" à Marchiennes.

Activités Adultes

- **Jeudi 24 Mai** 20h /Rieulay
Conférence →
animée par Arnaud DEROO

"la Parole Bien Traitante"

"Être parent, ce n'est pas facile tous les jours !"

Atelier échanges entre parents

Mardi 19 Juin de 20h15 à 22h30

À RIEULAY :
Venez échanger et partager vos questions autour de l'éducation des enfants...

atelier gratuit
aux adhérents
animé par
Marie CHARDIN

INFO & INSCRIPTION : *nombre de places limitées*
contactchtibouts@gmail.com / 06 52 03 72 68

Sous réserve de modification. Mises à jour & téléchargement planning sur : www.chtibouts.fr & facebook : Association-les-chti-bouts
Une adhésion annuelle et familiale de 26€ est nécessaire pour participer aux activités (42€ pour les familles extérieures). Accès libre aux jeux sur place. Les enfants de - de 7 ans doivent être accompagnés.
Avec le soutien de : Fondation Ronald McDonald, Marchiennes, Rieulay, Wandignies-Hamage, CAF, Cœur d'Ostrevent, Conseil Général, Conseil Régional, DDCS, REAAP.

Visuels non contractuels / Sauf erreur d'impression / © azertyvoyages.com

Wandignies Hamage

L' association Loisirs et Détente

Samedi 9 juin 2018

Sortie en Belgique

Dinant et
sa Citadelle

COCO GRILL

TARIF
Adhérent .....90 €
Non adhérent .....107 €
Possibilité règlement 3fois

places limitées à 53

Programme

8h00: Départ de Wandignies Hamage

10h00: Visite de la Citadelle

12h00: Repas au cœur de la Citadelle

14h30: Croisière en bateau sur la Meuse (45 minutes)

16h30/18h00: Temps libre

19h00: Diner spectacle au Coco Grill à Isne

1h30: Retour à Wandignies Hamage

Inscription *jusqu'au 20 mai inclus* auprès de:
Bernard Brassart .....
03 27 90 42 69
Bernard Dujardin .....
03 27 90 43 66

Aucun désistement ou annulation moins de 4 jours ne sera accepté. (sauf certificat médical)

IPNS

NOUVEAU

SOUTIEN à la PARENTALITE sur WARLAING

SOS éducationpédagogie

à proximité de Rieulay, Hasnon, Brillon, Somain et Marchiennes

CONFERENCE

Apprivoisez l'usage des écrans pour éviter d'avoir un enfant/ado accro!

MARDI 29 MAI 2018

GROUPE DE PAROLE

Vous vivez une parentalité difficile, vous n'êtes plus seul(e). Rejoignez le groupe!

JEUDI 07 JUIN 2018

ATELIER PRATIQUE

Découvrez les clés d'une communication efficace avec votre enfant/ado.

MARDI 12 JUIN 2018

Pour en savoir plus sur l'association SOS Education Pédagogie et les détails concernant les animations : horaires, lieux, participation..., rendez-vous sur le site:

www.soseducpedagogie.org

Tél : 07 82 98 90 83

Cœur d'Ostrevent

Avec le concours du POINT D'APPUI AUX ASSOCIATIONS

Réservation OBLIGATOIRE sur le site

Ne pas jeter sur la voie publique. Création Neokhalodesign

ENQUETE

Club Nature Sciences et Nous

Madame, Monsieur,

Nous sommes les enfants du club nature de Wandignies-Hamage et nous participons à un **recensement des hirondelles** dans notre village.

Nous savons qu'il existe trois espèces d'hirondelles dans notre région et **nous recherchons des nids** parfois cachés chez vous.

Nous avons besoin de vous!

Vous pouvez nous aider en:
_**répondant** à ce questionnaire et en le déposant en mairie
_nous **écrivant** à l'adresse suivante: nsn.association@gmail.com
_nous **accueillant**: nous pourrons ainsi mieux les compter et les observer!
(Notre sortie de recensement s'effectuera **le mercredi 13 juin entre 15h et 17h**)

Un grand merci pour votre aide!

Achille, Alexandre, Célestine, Clément, Emie, Isaac, Lily, Lisa, Louise, Marius, Maxence, Nino, Octave et Téo

---

Adresse	Numéro de téléphone	Nom de famille	Nombre de nids	Acceptez-vous que l'on passe chez vous? Sans obligation! 13 juin entre 15h et 17h

WANDIGNIES-HAMAGE

113 rue Jean Jaurès

PORTE OUVERTE AU JARDIN

Samedi 2 juin

10H-12H 14H-16H

SAUVAGES

« BZZZ »

DOMESTIQUES

Venez découvrir les différentes abeilles de votre région !

VISITE DU JARDIN

Exposition « Jardin sauvage » de la FCPN

NOUVEAU : Nichoir -observatoire à abeilles sauvages !

Film « Qui se cache au jardin? »

TROC de plantes et graines

Expo-Jeux autour de l'abeille

CUISINE *buissonnière ...*

Des découvertes à faire en famille !

nsn.association@gmail.com

Informations locales

HORAIRES D'OUVERTURE DU PARC

Du 1er mai au 31 octobre 2018 :
Du lundi au dimanche de 9h à 19h

ASSISTANTE SOCIALE

La permanence de l'assistante sociale
a lieu le 2ème jeudi
de chaque mois de 9h à 10h en mairie

A.L.S.H

Les inscriptions de l'ALSH d'août
auront lieu les mercredis 13 et 20 juin 2018
de 15h à 18h30

APPEL À VOS MÉMOIRES !

Si vous avez
des informations
ou si vous reconnaissez
ces personnes

Merci de contacter
madame Yvette Dessaint au 03.20.79.17.31
ou par mail à jydessaint@wanadoo.fr

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

• STASIAK Mathilde
Née le 15 mars 2018 à Valenciennes
Fille de Sandro STASIAK et Karine DERAEDT

• DUMONT Agathe
Née le 15 mars 2018 à Dechy
Fille de Gauthier DUMONT et Alix SAVARY

VOIRIE

Balayage des caniveaux par la municipalité les
16/17 mai - 20/21 juin
Ne pas oublier de libérer
les trottoirs de leurs véhicules

HORAIRES TONTE DE LA PELOUSE

• Jours ouvrables 8h30-12h et 14h30-19h30
• Samedi 9h-12h et 15h-19h
• Dimanche 10h-12h
Merci de respecter ces horaires

DON DU SANG

Jeudi 3 mai 2018 à Somain
de 10h à 12h30 et de 14h à 18h

Annonces

Donne lit parapluie
pour bébé
avec matelas
en bon état.

Remarque :
le lit ne se plie plus
06.33.19.61.88

Assistante maternelle

agréée
sur la commune
de Wandignies-Hamage,
dispose de 2 places
à temps complet.

N'hésitez pas
à me contacter.
Sandrine
06.28.36.34.72

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Lundi, mardi, jeudi : de 8 h à 12 h et 14 h à 18 h
Vendredi 8 h à 12 h et 14 h à 17 h
Mercredi de 8 h à 12 h (fermée l'après-midi)

Tél. : 03 27 90 44 08 • Fax : 03 27 91 34 22

mairie.wandignies@wanadoo.fr

Accueil : M. VANDERSTRAETEN Rémi - M. POTELLE Pierre

Votre avis nous intéresse.
Une question, une idée, une critique…

Quelques lignes pour vous exprimer :

Merci de bien vouloir nous indiquer :

votre nom : ..... *votre prénom :* .....

votre adresse : .....

.....

votre téléphone : ..... *votre e-mail :* .....

Visuel Concept - Orchies - 03 20 64 88 09 - Ne pas jeter sur la voie publique